

2M COURSE
SASU au capital de 2 000 €
Siège social 8 Impasse du Clos de la Ferme
91 130 RIS ORANGIS
RCS EVRY 881 883 268

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 décembre à 9 Heures,

L'actionnaire et Président de la société 2M COURSE, SASU au capital de 2 000 € divisés en 200 actions de 10 € chacune, dont le siège est à RIS ORANGIS (91 130) – 8 Impasse du Clos de la Ferme, a décidé ce qui suit :

Première résolution

Le président après avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31/12/2023 présentant un solde néant suite au report déficitaire N-1, approuve lesdits comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le solde de liquidation sera déduit du compte courant du Président et actionnaire unique s'il y a lieu à savoir :

M Mehdi MAZOUNI..... 0 Euros

TOTAL 0 Euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

En conséquence le 31 décembre 2023 est constatée la clôture de la liquidation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Monsieur Mehdi MAZOUNI effectue la demande de radiation de la société du registre du commerce et des sociétés et accomplit les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le liquidateur.

Le liquidateur
Monsieur Mehdi MAZOUNI

MM

